

Pithiverais Gâtinais

Communauté de Communes

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze mai à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le quatre mai, se sont réunis à Beaune-la-Rolande, sous la Présidence de Madame Delmira DAUVILLIERS.

Nombre de conseillers

En exercice : 58

Présents : 50

Votants : 55

Étaient présents : M. Barrier, M. Beaudeau, M. Bercher, M. Berthelot, Mme Berthelot, M. Bougreau, M. Catinat, M. Chanclud, Mme Chesnoy, M. Citron, Mme Couillaut, Mme Dauvilliers, M. Delys, M. Desbois, M. Deserville, Mme Durand, Mme Fautrat, M. Fernandes, Mme Fery, M. Gainville, M. Gaucher, M. Gaultier, M. Gaurat, M. Gautier, M. Girard, M. Gonot, Mme Guesdon, Mme Herblot, Mme Legal, M. Léotard (*conseiller suppléant Echilleuses*), Mme Lévy, Mme Longchamp, M. Lours (*conseiller suppléant Gaubertin*), M. Lutton, M. Mangeant, M. Moisy, Mme Montebun, M. Nauleau, Mme Pasquiet, M. Petiot, M. Petit, Mme Ponotchevny, Mme Pouillart, M. Renucci, M. Rousseau, M. Roux, M. Saint, M. Sureau, M. Thion, M. Touraine.

Étaient absents : Mme Bison, M. Brichard, Mme Chantereau, M. Colin, M. Gillet, M. Jové, Mme Malé, Mme Pasquet, M. Richard, Mme Sonatore.

Pouvoirs : M. Colin à Mme Dauvilliers, Mme Malé à M. Delys, Mme Pasquet à M. Gaurat, M. Richard à M. Renucci, Mme Sonatore à M. Bercher.

Invité : Michel Guérin, Conseiller départemental

Mme Marie-Laure FERY a été élue secrétaire de séance

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités publiques.

Le Conseil approuve la modification de l'ordre des sujets de la séance. Ainsi, le premier sujet sera relatif *au fonds de soutien départemental aux projets structurants – Volet 2 « investissements d'intérêt supra communal »*, qui devait être abordé en milieu de séance.

1. 2017-96 / Fonds départemental de soutien aux projets structurants – Volet 2 « investissements d'intérêt supra communal »

Le Conseil, à l'unanimité, identifie les projets d'intérêt supra communal et éligibles au volet 2 (création d'une école sur le RPI de Puiseaux & aménagement de la liaison entre le RER D et le musée Maury) ; il précise que les autres projets (aménagement des phases 2 et 3 du domaine de Flotin & aménagement de la seconde partie du Moulin de Châtillon) seront inscrits au volet 4 courant juin 2017. Le Conseil autorise, à l'unanimité, Mme Dauvilliers à inscrire ces projets au contrat départemental de soutien aux projets structurants de la CCPG.

2. 2017-97 / Recrutement de personnel vacataire pour assurer l'encadrement des accueils de loisirs de mineurs

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Mme Dauvilliers à procéder au recrutement de personnel vacataire pour faire face au besoin lié à l'accroissement saisonnier d'activité, dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, et fixe la rémunération journalière ainsi que suit :

SANS BAFA	Forfait journalier de : 73€
STAGIAIRE BAFA	Forfait journalier de : 78€
AVEC BAFA	Forfait journalier de : 85€

3. **2017-98 / Définition des nouveaux tarifs et horaires des accueils de loisirs sans hébergement (hors commune Le Malesherbois)**

Le Conseil approuve, à l'unanimité (52 pour – 3 abstentions) la définition des nouveaux tarifs et horaires des accueils de loisirs sans hébergement.

4. **2017-99 / Approbation du projet éducatif territorial sur le secteur scolaire du Puiseautin pour l'année 2017-2018**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet éducatif territorial (PEDT) sur le secteur scolaire du Puiseautin, pour l'année scolaire 2017/2018.

5. **2017-100 / Participation aux frais de scolarité des collectivités extérieures à la CCPG**

Le Conseil, à l'unanimité, fixe la participation des frais de scolarité pour l'année scolaire 2016/17 ainsi que suit :

Enfant cycle maternel	1 482,84 €
Enfant cycle élémentaire	651,37 €

6. **2017-101 / Convention de participation financière CC4V**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de la convention entre la CC4V et la CCPG, déterminant la charge financière assumée par la CC4V.

7. **2017-102 / Participation forfaitaire de la commune de Boulancourt aux services de la CCPG**

Le Conseil fixe, à l'unanimité, la participation de la commune de Boulancourt aux différents services de la CCPG, ainsi que suit :

Nature du service (Base CA 2016)	participations 2017
Transport scolaire (1 enfant)	85,60 €
Halte-garderie : 4 familles pour 5 enfants : 1 115,5 h	5 967,92 € (coût horaire résiduel : 5,35 €/h)

8. **2017-103 / Autorisation de signature du protocole CMR**

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Mme Dauvilliers à signer le protocole avec la fédération des centres de musique ruraux (CMR).

9. **2017-104 / CAF PRO – Convention d'habilitation à « mon compte partenaire »**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec la CAF et désigne la directrice des services à la population comme administrateur principal.

10. **2017-105 / Désignation du représentant au sein de la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie**

Le Conseil désigne, à l'unanimité, les membres suivants pour siéger au sein de la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie : Bernadette DURAND (titulaire) et Michel TOURAINE (suppléant).

11. **2017-106 / Attribution d'une aide économique à la société ARTNEO**

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer une aide économique d'un montant de 5 000 € à la société ARTNEO.

12. **2017-107 / Participation financière à la pépinière d'entreprises du Nord Loiret**

Le Conseil décide, à l'unanimité, de contribuer financièrement à la pépinière d'entreprises du Nord Loiret, à hauteur de 12 870 € par an, pour une durée de 3 ans.

13. 2017-108 / Participation financière à la couveuse d'entreprises PES 45

Le Conseil décide, à l'unanimité, de contribuer financièrement à la couveuse d'entreprises PES45, à hauteur de 7 710 €, pour l'exercice 2017.

14. 2017-109 / Adhésion EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental) et désignation de ses représentants

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion à l'EPFLI et désigne les membres suivants comme représentants :

Titulaires	Suppléants
Olivier CITRON	Véronique LEVY
Michel TOURAINE	Bernard MOISY
Claude RENUCCI	Sébastien COLIN
Thierry CATINAT	Monique MONTEBRUN
Pierre PETIOT	Marie-Laure Féry

15. 2017-110 / EPFL : Acquisition parcelle foncière - COUDRAY – Commune déléguée du Malesherbois

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession par l'EPFLI, à la commune du Malesherbois, de la parcelle AB224, située sur la commune déléguée de Coudray.

16. 2017-111 / Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat régional de solidarité territoriale (CRST)

Le Conseil autorise, à l'unanimité, la Présidente à signer l'avenant n°1 au CRST.

17. 2017-112 / Adoption du règlement intérieur du Conseil Communautaire

Le Conseil adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur du Conseil communautaire de la CCPG.

18. 2017-113 / e-administration GIP RECIA

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'adhésion au GIP RECIA et autorise Mme Dauvilliers à signer les documents afférents.

19. 2017-114 / Commissions à compléter

Le Conseil désigne, à l'unanimité, les membres suivants pour siéger au sein de la commission « petite enfance, enfance, jeunesse, CISPD » :

- Liliane Viron (Ondreville-sur-Essonne),
- Jean-Louis Dujardin (Egry),
- Edith Savigny (Egry).

20. 2017-115 / Aménagement de la rue des écoles à Beaune la Rolande – Convention de mandat

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la mise en place d'une convention de mandat entre la CCPG et la commune de Beaune-la-Rolande, pour assurer les travaux d'aménagement de la rue des Ecoles.

21. 2017-116 / Aménagement de la Rue des Ecoles à Beaune la Rolande / Attribution du Marché de travaux

Le Conseil, à l'unanimité, attribue le marché relatif à l'aménagement de la rue des Ecoles, à l'entreprise TPL, celle-ci ayant proposé l'offre la plus économiquement avantageuse, pour un montant de 237 650 € HT.

22. 2017-117 / Révision de l'attribution de compensation – Commune nouvelle Le Malesherbois

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le versement de 3 105 281 € à la commune nouvelle Le Malesherbois, au titre de l'attribution de compensation provisoire 2017.

23. 2017-118 / Décisions modificatives n°1

Le Conseil vote la décision modificative n°1, qui s'équilibre comme suit :

	Budget voté	DM1	Total Budget
Fonctionnement			
Dépenses	14 531 400,00	746 635,00	15 278 035,00
Recettes	14 531 400,00	746 635,00	15 278 035,00
Investissement			
Dépenses	5 517 195,00	5 000,00	5 522 195,00
Recettes	5 517 195,00	5 000,00	5 522 195,00

24. 2017-119 / Fiscalité locale – Vote des taux 2017

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'adopter les taux de fiscalité ainsi que suit :

	Bases prévisionnelles 2017	Taux	Produit fiscal attendu
CFE	11 594 000	21,52%	2 494 784
Taxe d'Habitation	28 797 000	7,61%	2 191 452
Taxe Foncière (bâti)	26 684 000	0,663%	176 915
Taxe Foncière (non bâti)	2 634 000	2,26%	59 528
TOTAL			4 922 679 € dont 2 427 895 € (fiscalité ménage)

25. 2017-120 / Désignation d'un représentant au sein de la commission consultative de préfiguration de l'EPAGE pour la gestion de la compétence GEMAPI

Le Conseil désigne à l'unanimité Christian BARRIERE comme représentant de la commission consultative de préfiguration de l'EPAGE pour la gestion de la compétence GEMAPI.

26. Questions diverses

Néant

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Beaune-la-Rolande le 12 mai 2017

La Présidente
Delmira BAUVILLIERS